

# DISTRICT DE DELÉMONT

DELÉMONT

## La future passerelle de la gare dévoilée

Afin de remplacer la passerelle traversant les voies de la gare, le Conseil communal de Delémont a lancé un concours d'architecte qui vient d'être remporté par le projet intitulé «L'Échappée». Les travaux pourraient débuter dans deux ans.

«Le projet a séduit notamment par la fluidité de la forme de la passerelle qui lui permet de s'insérer à équidistance des bâtiments existants au sud des voies», estime le jury. Il a fait son choix à l'unanimité parmi les vingt-deux dossiers présentés.

### Liens nord-sud renforcés

D'une largeur de six mètres, la future passerelle offrira un passage aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite. Une couverture garantira un usage confortable par tous les temps et pourra recevoir des panneaux photovoltaïques. Des éléments de liaison, sous la forme d'escaliers et d'un ascenseur, sont également prévus pour garantir un accès direct aux quais CFF.

La passerelle actuelle, située à l'ouest de la gare CFF, est en mauvais état et doit être assainie dans les cinq ans au plus tard. Elle ne propose que des escaliers, est très étroite et pas confortable. Elle sera donc démontée et la nouvelle construction sera déplacée dans un axe plus favorable pour relier la nouvelle rue piétonne Jeanne-Haas-Ulmann et le sud des voies afin de renforcer les liens physiques et fonctionnels entre ces deux secteurs de la ville.



Le projet L'Échappée a été choisi pour remplacer la passerelle de la gare de Delémont. Il permettra un passage plus aisé des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite entre le nord et le sud de la ville.

### Des lauréats jurassiens et vaudois

Développée par un groupe constitué des bureaux ATB SA ingénieurs civils à Delémont, Monod-Piguet + Associés, Ingénieurs conseils SA et Atelier D2a Sàrl, architectes à Lausanne, la future passerelle a séduit le jury, qui a particulièrement apprécié l'usage du bois pour les parties les plus fines et proches des usagers.

Le Conseil communal de Delémont salue dans un communiqué la qualité urbanistique et architecturale du projet qui s'intègre parfaitement à la

place de la Gare, en particulier au nouveau bâtiment de La Poste, situé à la place publique qui le jouxte.

«Il répond à la volonté des autorités communales de réaliser un ouvrage marquant, contemporain et original qui répondra à un besoin majeur pour l'ensemble de la population et qui améliorera l'image d'accueil pour tous les usagers des transports publics, et en particulier les visiteurs», écrit l'exécutif communal. Il entend mener à bien ce dossier en souscrivant un crédit d'études au Conseil de ville, voire

place de la Gare, en particulier au nouveau bâtiment de La Poste, situé à la place publique qui le jouxte.



La qualité urbanistique et architecturale du projet s'intègre parfaitement à la place de la Gare.»

en votation populaire. Le projet devra ensuite être validé par les CFF, ce qui prendra plus d'une année. Le crédit définitif pourra alors être proposé au législatif ou au souverain. Dans la mesure du possible, les travaux pourraient débuter en 2025. THIERRY BÉDAT

Les vingt-deux projets ayant participé au concours seront exposés jusqu'au 19 février au rez-de-chaussée du bâtiment Poste Immobilier, à la place de la Poste 8, du lundi au vendredi de 17 h 30 à 19 h, ainsi que samedi et dimanche, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

### Pour la subvention, 2025 dernier délai

«La construction de la nouvelle passerelle devra débuter impérativement en 2025, sinon la commune perdra la subvention de la Confédération prévue dans le cadre du 5<sup>e</sup> projet d'agglomération, ont annoncé le maire delémontain Damien Chappuis et Hubert Jaquier, chef du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, hier lors de l'inauguration de l'exposition présentant les différents projets de passerelles participant au concours d'architecture.

Le coût de la future passerelle est estimé à dix millions de francs et devrait bénéficier d'un

subventionnement de 35% de la Confédération. Le canton et les CFF seront également sollicités pour cette réalisation, puisque l'actuel sous-voies sera saturé d'ici 2030. «Le projet primé est marquant, contemporain et original», s'est ensuite félicité le maire, rappelant que la nouvelle passerelle reliera la ville au sud des voies, appelé à fortement se développer ces prochaines années, notamment en raison de la construction du nouvel hôpital du Jura dans ce secteur. À noter que la passerelle actuelle devrait pouvoir être maintenue jusqu'à la fin des travaux de construction de la nouvelle. TB